



ECOLE DON BOSCO S.A.R.L.

Précolaire Ste Famille ♦Ecole-Collège Don Bosco

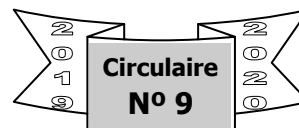
♦Ste Famille: Place El Maghreb El Arabi – Tél-05 37 37 99 04

♦Don Bosco: 19, rue Mohamed Abdouh-Tél-05 37 37 99 56

14000 – KENITRA

Email : stefamille@ecam-maroc.org ♦ donbosco@ecam-maroc.org

Site : www.donbosco-kenitra.org



LETTRE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ECAM

E.C.A.M. (Enseignement Catholique au Maroc)

B.P. 413 RP-10001 **RABAT**

e-mail : sg.ecam@ecam-maroc.org

Chers parents,

Nous espérons tout d'abord que ce courrier vous trouvera tous en pleine forme, et à nouveau confiant en l'avenir.

Le confinement touche à sa fin dans certaines régions, et c'est un soulagement pour beaucoup. Bien entendu, les conséquences de la crise liée au Covid 19 et à la mise en place de l'état d'urgence sanitaire, sont importantes et nous mettent, vous comme nous, dans une situation financière parfois difficile.

Durant toute la période du confinement, nos élèves ont pu bénéficier de l'enseignement à distance, et face à l'urgence et à une situation inédite, chaque école a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour être à la hauteur de sa mission. Cependant, certains parents, à cause du manque de l'enseignement présentiel, refusent de s'acquitter des frais de scolarité depuis le mois d'avril. Pour résoudre ce conflit, le Ministre de l'Education Nationale a chargé les Académies Régionales d'intervenir pour encadrer le dialogue entre les parties. Vous trouverez ci-dessous les décisions concernant notre académie :

♦ **Poursuivre le programme d'enseignement à distance** au profit de tous les élèves sans exception.

♦ **Faire preuve de compréhension** et d'indulgence et de flexibilité vis-à-vis des familles gravement touchées financièrement des suites de l'état d'urgence sanitaire.

Dans certaines écoles de l'ECAM, la relation privilégiée qui existait au sein de la communauté éducative s'est parfois dégradée, du fait de quelques parents, qui au prétexte d'exiger des réductions généralisées des frais de scolarité pour les mois d'avril, mai et juin, voir l'annulation de ce mêmes frais d'inscription de l'année 2020/2021, ont remis en cause la qualité de l'enseignement, les compétences de nos personnels et la légitimité de certains directeurs.

Nous ne souhaitons pas revenir sur ce point, ni sur le fait que notre école n'a d'autres revenus que les recettes liées aux inscriptions et aux frais de scolarité. Nous rappelons toutefois que, conformément à la convention cadre signée en juillet 2003 avec le Ministre de l'Education, « les établissements d'enseignement catholiques au Maroc, relevant de l'Eglise Catholique, sont considérés comme des **établissements étrangers**, ayant leur organisation propre », et à ce titre, « ne sont pas soumis aux dispositions de la loi considérée [loi 06.00] comme formant statut juridique de l'enseignement privé ». Par contre, revenons sur les décisions prises par notre Académie Régionale et mentionnées plus avant. Que recommande-t-elle ? Tout d'abord que les écoles **assurent la continuité** des cours à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire et qu'aucun enfant ne soit privé de cours sous quelque prétexte que ce soit – pour l'ECAM, **la fin des cours interviendra le 26 juin**. Ensuite, que les écoles fassent **preuve de compréhension et d'indulgence et de flexibilité** vis-à-vis des familles gravement

touchées financièrement des suites de l'état d'urgence sanitaire. Nous allons bien évidemment respecter toutes ces décisions, car elles sont avant tout logiques et de bon sens, et d'ailleurs, nous les appliquons **depuis le début de la crise**, alors même que notre école ne peut pas être comparée avec la plupart des écoles privées, qui, soient appartiennent à de solides groupes financiers, soit bénéficient d'aides, soit pratiquent des **tarifs sans commune mesure avec ceux que nous pratiquons**. Vous pouvez d'ailleurs remarquer que les frais de scolarité n'ont que très peu augmenté depuis des années, alors que dans le même temps, toutes nos charges ont augmenté dans une proportion plus grande..

Nous ne pouvons pas accorder de réductions généralisées pour les mois de confinement, c'est économiquement impossible, mais bien évidemment, nous continuons à recevoir individuellement tous les parents qui en font la demande, et nous nous engageons à trouver une solution pour chacun.

A ce jour, nous avons traité plus de **160 demandes** particulières (Ste. Famille- Ecole- Collège). Vous devez savoir que depuis le mois d'avril, nous avons encaissé moins de 60% des frais de scolarité prévus, alors que nous avons payé l'ensemble de nos charges, notamment les frais de personnel, qui représentent 82 % des charges de notre Ecole. Notre situation de trésorerie ne nous permet pas de couvrir nos charges si le paiement des frais de scolarité reste à un niveau si bas car nous allons mettre en risque la poursuite de notre activité. Depuis toujours, **notre école favorise la qualité de l'enseignement et l'épanouissement des élèves**, en maintenant des frais de scolarité et d'inscription calculés au plus juste. Certes, les frais sont encore trop élevés pour certains parents, mais il est difficile de faire autrement. En permanence, nous devons former nos enseignants, avoir les bons effectifs d'encadrement et d'entretien, avoir le bon personnel administratif pour gérer au mieux la complexité de notre modèle économique, et entretenir nos établissements, ce qui n'est pas rien compte tenu des espaces occupés.

Sans doute, devons-nous réfléchir à faire évoluer encore le fonctionnement de la communauté éducative que nous représentons, parents d'élèves, élèves, enseignants, personnel d'administration et de services, mais il y a un temps pour tout, et les urgences sont aujourd'hui de poursuivre **l'enseignement à distance, d'organiser la rentrée** prochaine et notamment l'accompagnement des tous les élèves qui le nécessiteront. Il s'agit enfin que notre école puisse retrouver un équilibre économique lui permettant de continuer à accueillir, former, et accompagner vos enfants. Nous savons pouvoir compter sur vous, comme tous ceux qui en font la demande, qui savent pouvoir compter sur nous.

La période des inscriptions pour la rentrée scolaire 2020/2021 a pris fin la semaine passée. Nous vous rappelons cependant que nous ne pourrons pas confirmer les inscriptions des élèves dont les parents ne se seront pas acquittés, à la rentrée, en septembre 2020, des frais de scolarité de l'année scolaire 2019/2020, en dehors, bien évidemment, des cas particuliers qui auront été validés par la direction, qui ont des délais indiquées.

Encore une fois, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous, nous saurons continuer à attacher une attention particulière à chaque demande, en nous efforçant d'apporter une solution, au cas par cas. A cet effet, nous sommes présents dans les écoles et prêts à vous accueillir, que ce soit pour faire le point de la scolarité de vos enfants, trouver une solution à un cas particulier, ou enregistrer vos demandes de réinscriptions.

Nous restons à votre écoute et vous remercions pour votre compréhension,

Le 14/06/2020

P. José Antonio VEGA
Directeur



P. Marc Boucrot
Secrétaire G. ECAM